

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00111

Numéro SIREN : 422 734 236

Nom ou dénomination : A.M.C.

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2020 sous le numéro de dépôt 2673

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA A.M.C.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 1 IMPASSE TULOUP 24430 MARSAC SUR L ISLE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 2 2 7 3 4 2 3 6 0 0 0 1 7		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/10/2019					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	381 884	AI	381 884	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	145 151	AO	30 961	114 190
		Constructions	AP	799 585	AQ	477 013	322 571
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	120 493	AS	112 666	7 827
		Autres immobilisations corporelles	AT	387 004	AU	261 590	125 414
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 829	BI		1 829
	TOTAL (II)		BJ	1 835 949	BK	882 231	953 717
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	4 092 971	BU	195 719	3 897 252
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 970	BW		6 970
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	24 541	BY	1 290	23 250
		Autres créances (3)	BZ	76 444	CA		76 444
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	949 517	CG	2 306 220	949 517
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 137	CI		21 137
TOTAL (III)		CJ	5 171 582	CK	197 009	4 974 572	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 007 531	1A	1 079 241	5 928 290	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA A.M.C.</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 412 688)	DA	412 688
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	41 268
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 705 605
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	357 805
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 517 367
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	105 914
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	49 244
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	983 524
	Dettes fiscales et sociales	DY	250 055
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	22 183
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 410 922
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 928 290
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 343 697
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	165	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA A.M.C.										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	381 884	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	145 151	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	711 624	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	87 961	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	119 904	KT		KU	589	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	253 693	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	187	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	127 064	LC		LD	6 058	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 445 587	LO		LP	6 647	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 829	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	1 829	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	1 829 301	0H		0J	6 647		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	381 884	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	145 151	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	711 624	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	87 961	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	120 493	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	253 693	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	187	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	133 123	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IV		NG		NH	1 452 234	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	1 829	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	1 829	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	1 835 949	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA A.M.C.</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI	27 521	PJ	3 440	PK		PL	30 961					
Constructions	Sur sol propre		PM	352 429	PN	3 212	PO		PQ	391 808					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	83 760	PW	1 444	PX		PY	85 205					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	109 964	QA	2 701	QB		QC	112 666					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	145 991	QE	16 029	QF		QG	162 021					
	Matériel de transport		QH	187	QI		QJ		QK	187					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	89 332	QM	10 049	QN		QO	99 381					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	809 187	QV	36 877	QW		QX	882 231					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	809 187	ØP	36 877	ØQ		ØR	882 231					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



ANNEXE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

de 30/06/2020





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA A.M.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2019, dont le total est de 5 928 291 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 357 806 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/01/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.





Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 255 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	381 885			381 885
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	381 885			381 885
- Terrains	145 152			145 152
- Constructions sur sol propre	711 624			711 624
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	87 961			87 961
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	119 905	589		120 494
- Installations générales, agencements aménagements divers	253 694			253 694
- Matériel de transport	187			187
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	127 065	6 059		133 124
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 445 587	6 648		1 452 235
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 829			1 829
Immobilisations financières	1 829			1 829
ACTIF IMMOBILISE	1 829 301	6 648		1 835 949





Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 648		6 648
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 648		6 648
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2019
Éléments achetés	381 885
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	381 885

Le fonds de commerce figure au bilan pour sa valeur d'achat ou d'apport.

la valeur d'inventaire du fonds correspond à sa valeur d'utilité pour l'entreprise.

elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise. lorsque des événements externes ou internes , tels que les conditions de marché notamment, sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	27 521	3 440		30 961
- Constructions sur sol propre	352 430	3 213		391 808
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	83 761	1 444		85 205
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	109 964	2 702		112 666
- Installations générales, agencements aménagements divers	145 992	16 030		162 021
- Matériel de transport	187			187
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 333	10 049		99 382
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	809 188	36 877		882 231
ACTIF IMMOBILISE	809 188	36 877		882 231

Actif circulant



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 123 953 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 829		1 829
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 542	24 542	
Autres	76 445	76 445	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 138	21 138	
Total	123 953	122 124	1 829
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PROD-A RECEVOIR	64
Total	64



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 410 923 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	165	165		
- à plus de 1 an à l'origine	105 750	38 524	57 483	9 742
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	983 524	983 524		
Dettes fiscales et sociales	250 055	250 055		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	71 428	71 428		
Produits constatés d'avance				
Total	1 410 923	1 343 697	57 483	9 742
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	81 320			
(**) Dont envers les associés	49 244			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	12 939
INTERETS COURUS NON ECHUS	97
INTERETS COURUS A PAYER	165
DETTE PROV./CONGES PAYES	24 187
CHARGES SOCIALES/PROV.CP	7 014
TAXES A PAYER	4 041
Total	48 443

Autres informations



Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 508 965 euros et se repartissent comme suit :

- Autres dettes: 508 965 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	21 138		
Total	21 138		



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
22 578 euros

\\

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



A.M.C
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 412 688 euros
Siège social : 1, impasse Tuloup
24430 MARSAC SUR L ISLE
422 734 236 RCS PERIGUEUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 octobre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2019 s'élevant à 357 805,97 euros de la manière suivante :

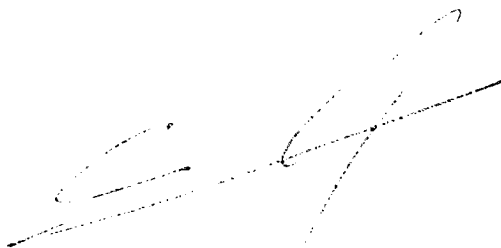
Bénéfice de l'exercice	357 805,97 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.





FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE DE TOULOUSE

2, impasse Couzinet
Parc de la Plaine - B.P. 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5
Tél. 05 62 16 62 16

AMC SA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2019

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes de Versailles

AMC SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 octobre 2019

A l'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AMC SA** relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks : nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et nous avons vérifié par sondages, sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 20 janvier 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D-441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L-441-6-1 dudit code ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

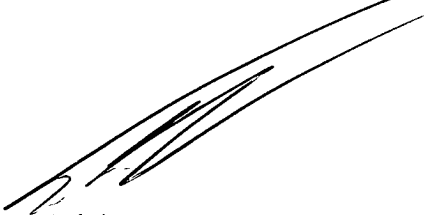
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse le 15 juin 2020

Pour FIDAUDIT, membre du réseau FIDUCIAL,



Stéphane MICHEL
Commissaire aux comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/10/2019	Net 31/10/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	381 885		381 885	381 885
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	145 152	30 961	114 190	117 630
Constructions	799 585	477 013	322 572	363 395
Installations techniques, matériel et outillage industriels	120 494	112 666	7 827	9 940
Autres immobilisations corporelles	387 005	261 590	125 414	145 434
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 829		1 829	1 829
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 835 949	882 231	953 718	1 020 114
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 092 972	195 719	3 897 253	3 851 484
Avances et acomptes versés sur commandes	6 970		6 970	5 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 542	1 291	23 251	14 312
Autres créances	76 445		76 445	148 444
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	949 517		949 517	503 894
Charges constatées d'avance (3)	21 138		21 138	20 355
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 171 583	197 010	4 974 573	4 543 488
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 007 532	1 079 241	5 928 291	5 563 602
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31508 TOULOUSE SOCIÉTÉS EXPERTISES

Tél 05 62 16 01 05 - Fax 05 62 16 42 07

Sm 1/15





Bilan passif

	31/10/2019	31/10/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	412 688	412 688
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	41 269	41 269
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 705 605	3 355 672
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	357 806	349 933
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 517 368	4 159 562
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	105 915	187 387
Emprunts et dettes financières diverses (3)	49 244	54 965
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	983 524	878 705
Dettes fiscales et sociales	250 055	252 572
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 184	30 412
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 410 923	1 404 040
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 928 291	5 563 602
(1) Dont à plus d'un an (a)	67 225	105 654
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 343 697	1 298 386
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	165	201
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818

LEMPEREUR & ASSOCIES EXPERTISES

31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

Sm 2/15





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA A.M.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2019, dont le total est de 5 928 291 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 357 806 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2018 au 31/10/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

LEMPEREUR & ASSOCIÉS EXPERTISES
31505 TOULOUSE

05 62 16 61 35 - Fax 05 62 16 62 07





Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 255 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Sm 7/15


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	381 885			381 885
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	381 885			381 885
- Terrains	145 152			145 152
- Constructions sur sol propre	711 624			711 624
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	87 961			87 961
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	119 905	589		120 494
- Installations générales, agencements aménagements divers	253 694			253 694
- Matériel de transport	187			187
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	127 065	6 059		133 124
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 445 587	6 648		1 452 235
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 829			1 829
Immobilisations financières	1 829			1 829
ACTIF IMMOBILISE	1 829 301	6 648		1 835 949

SM 8/15

FIDUCIAL
AUDIT

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 Fax 05 62 16 62 07





Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 648		6 648
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 648		6 648
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2019
Éléments achetés	381 885
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	381 885

Le fonds de commerce figure au bilan pour sa valeur d'achat ou d'apport.
la valeur d'inventaire du fonds correspond à sa valeur d'utilité pour l'entreprise.
elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise.
lorsque des événements externes ou internes , tels que les conditions de marché notamment, sont
susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite
au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

50 9/15



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	27 521	3 440		30 961
- Constructions sur sol propre	352 430	39 379		391 808
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	83 761	1 444		85 205
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	109 964	2 702		112 666
- Installations générales, agencements aménagements divers	145 992	16 030		162 021
- Matériel de transport	187			187
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 333	10 049		99 382
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	809 188	73 044		882 231
ACTIF IMMOBILISE	809 188	73 044		882 231

Actif circulant

Sn 10/15


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE
 Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07
 LEMPEREUR & ASSOCIÉS EXPERTISES





Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 123 953 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 829		1 829
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 542	24 542	
Autres	76 445	76 445	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 138	21 138	
Total	123 953	122 124	1 829
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PROD-A RECEVOIR	64
Total	64

Sm 11/15


FIDUCIAL
AUDIT
 Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE
 Tél. 05 62 16 62 07 Fax 05 62 16 62 07
 LE IMPERIEUR 11/15





Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 410 923 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	165	165		
- à plus de 1 an à l'origine	105 750	38 524	57 483	9 742
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	983 524	983 524		
Dettes fiscales et sociales	250 055	250 055		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	71 428	71 428		
Produits constatés d'avance				
Total	1 410 923	1 343 697	57 483	9 742
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	81 320			
(**) Dont envers les associés	49 244			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	12 939
INTERETS COURUS NON ECHUS	97
INTERETS COURUS A PAYER	165
DETTES PROV./CONGES PAYES	24 187
CHARGES SOCIALES/PROV.CP	7 014
TAXES A PAYER	4 041
Total	48 443

Autres informations

SM 12/15

**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
Impasse René Couzinet

B.P. 95818
31505 TOULOUSE EXPERTISES

06 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07





Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 208 965 euros et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 208 965 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	21 138		
Total	21 138		

SN 13/15


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE
 Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 0

LEMPEREUR & ASSOCIÉS EXPERTISES





Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	6 348 090		6 348 090
Produits des activités annexes	30 125		30 125
TOTAL	6 378 215		6 378 215

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 090 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

SN 14/15



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

LEMPEREUR & ASSOCIÉS EXPERTISES
Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07
30





Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier trimestre; les deux sites ont été fermé du 16 mars au 10 mai inclus, les salariés ont été mis en chômage partiel et il n'y a eu recours au PGE.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
22 578 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Sm 15/15



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine

2 impasse René Couzinet

B.P. 95818

31505 TOULOUSE

LEMPEREUR & ASSOCIÉS EXPERTISES
Tél 05 62 16 61 95 Fax 05 62 16 62 07





Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	6 348 090		6 348 090
Produits des activités annexes	30 125		30 125
TOTAL	6 378 215		6 378 215

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 090 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	412 688,00	412 688,00	412 688,00	412 688,00	412 688,00
Nombre d'actions ordinaires	25 793,00	25 793,00	25 793,00	25 793,00	25 793,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	5 608 662,53	5 942 394,37	6 187 596,00	6 074 842,69	6 378 215,16
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	524 461,00	578 286,29	658 736,10	599 366,64	574 368,04
Impôts sur les bénéfices	132 226,00	146 205,00	166 210,00	148 705,00	131 455,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	315 398,41	337 825,99	378 626,30	349 932,54	357 805,97
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	15,21	16,75	19,10	17,47	17,17
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	12,23	13,10	14,68	13,57	13,87
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	17	17	17	21	21
Montant de la masse salariale	502 287,05	514 789,13	546 076,77	568 342,28	579 380,87
Montant des sommes versées en avantages sociaux	130 463,90	133 986,57	143 741,36	149 607,67	148 168,75

